

STRATTERA^{MC}
INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA POSOLOGIE ET L'INNOCUITÉ

TORONTO, Ontario – Le 28 février 2005 – Eli Lilly Canada Inc. est heureuse d'annoncer la mise en vente de son médicament Strattera^{MC} (chlorhydrate d'atomoxétine) qui est indiqué dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) chez les enfants (6 ans et plus), les adolescents et les adultes. En collaboration avec Santé Canada, Eli Lilly Canada Inc. informe les professionnels de la santé sur l'administration des doses recommandées et sur l'innocuité de Strattera.

Les renseignements suivants sont envoyés aux professionnels de la santé :

- **Ajustement posologique progressif et dose maximum**

Il est important de ne pas dépasser la dose initiale recommandée, les doses croissantes subséquentes ni la dose quotidienne maximale de Strattera. On doit maintenir la dose pendant un laps de temps suffisamment long (au moins 10 jours) pour permettre au médecin d'évaluer l'efficacité de la dose sur les symptômes. La dose ne doit être augmentée au palier suivant par le médecin uniquement au besoin, c'est-à-dire en cas de réponse clinique sous-optimale.

- **Rapports de pharmacovigilance sur les lésions au foie**

Strattera peut, dans de rares cas, causer de graves lésions au foie. Les patients doivent consulter leur médecin sans délai s'ils présentent des urines foncées, un jaunissement des yeux ou de la peau, une sensibilité dans la région supérieure droite de l'abdomen ou encore des nausées, de la fatigue, des démangeaisons ou des symptômes de grippe qu'ils ne s'expliquent pas.

Strattera agit différemment des autres médicaments indiqués dans le traitement du TDAH. Ce n'est ni un agent stimulant ni une substance contrôlée. Strattera a un début d'action graduel et l'obtention d'une dose d'entretien efficace requiert un ajustement posologique progressif. Une augmentation trop rapide peut accentuer les effets indésirables du médicament, comme la somnolence et les troubles de l'appareil digestif. Une réduction des symptômes de TDAH est généralement observée 1 à 4 semaines suivant le début du traitement.

L'approbation de Strattera par Santé Canada remonte au 24 décembre 2004. On estime à plus de 2 millions le nombre de patients qui ont été traités par ce médicament à l'extérieur du Canada.

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DE LA PART DES CLIENTS ET DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ :**

Centre de relations avec la clientèle d'Eli Lilly Canada Inc.

1 888 545-5972 (de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DE LA PART DES MÉDIAS :

Stephanie Batcules

Eli Lilly Canada Inc.

(416) 693-3571

Strattera^{MC} est une marque déposée de Eli Lilly and Company; emploi licencié.